

L'ARBITRAGE.

Pas n'est pour nous besoin d'invoquer l'indulgence de nos lecteurs avant d'aborder pour la cinquième fois ce sujet si vital de notre politique provinciale et fédérale. A ce mot, aux profondeurs qu'il cache est suspendu notre avenir, nous pourrions sans crainte ajouter l'avenir de la Confédération canadienne. Au reste, le gouvernement vient de lui donner une actualité palpitante par ses résolutions soumises aux Chambres. Ces résolutions sont ce qu'on attendait de lui, claires, fermes, énergiques jusqu'à la résistance de toute espèce; la chose n'y est pas en toutes lettres, mais elle s'infère facilement de la diplomatie des termes employés. Nous ne les citerons pas en entier; elles sont longues et la plus grande partie en est consacrée au récit des faits et à l'énumération des causes de nullité de la sentence arbitrale, qu'on a déjà fait connaître et analyser dans ces colonnes. Il nous suffira de reproduire les conclusions, qui seront certainement approuvées de tous les habitants de la Province de Québec. On y lit donc :

“80. Que la Province de Québec ne saurait permettre qu'on dispose de ses biens ou que l'on exige d'elle aucune somme d'argent, comme elle-même ne saurait accepter aucuns biens, titres, crédits ou obligations, en vertu de la dite prétendue sentence arbitrale, et qu'elle doit résister et résistera, par tous les moyens en son pouvoir, à l'exécution de la dite prétendue sentence arbitrale, demandant que justice soit rendue, et que ses droits, tels que reconnus par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, soient maintenus.”

“90. Qu'une humble adresse fondée sur les résolutions ci-dessus soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général priant Son Excellence de faire en sorte que justice soit rendue à cette Province.”

La Province de Québec, le mot est lancé, résistera par tous les moyens en son pouvoir. C'est précisément cela qu'il fallait dire et dire sans ambages. Et si nos amis d'Ontario ou d'Ottawa ont des doutes sur la portée du mot, qu'ils lisent le préambule pour en comprendre le sens exact. On y dit en toutes lettres que la sentence de M. M. McPherson et Gray met en danger l'existence de la Confédération. Tout commentaire devient inutile.

Mais, nous l'espérons du moins, nous n'en sommes pas encore rendus à cette terrible extrémité. Nos droits sont encore rendus à cette terrible extrémité. Nos droits sont forts, incontestables : le Haut-Canada l'admet implicitement. Ses journaux, en effet, sont tous silencieux sur un point qui est toute la question : ils ne parlent jamais du mérite intrinsèque de la décision de leurs arbitres ; ils se contentent de nous ridiculiser sur nos prétentions et de poser comme principe sacramental que la sentence de deux des arbitres est aussi obligatoire que si les trois y avaient concouru. Ils ne sortent pas de ce cercle de raisonnement, qu'ils feignent de croire inexpugnable. Comme ils paraissent tenir à la Confédération et à son bon fonctionnement, comme ils vantent tous les jours leurs richesses et leur prospérité incomparable, comme ils se pensent et se disent animés d'un esprit large, d'un patriotisme qui fait fi de l'or, il est fort possible qu'ils mettent de l'eau dans leur vin et consentent à transiger avec nous sur des bases honnêtes.

Nous nous permettrons, à propos des avantages légaux réclamés par les riches habitants d'Ontario, de soumettre à nos lecteurs de nouveaux documents très précieux sur l'affaire. M. Mathieu, l'un des propriétaires de la “Revue Légale,” excellent recueil de jurisprudence et de législation publié à Sorel, est un homme de

loi aussi studieux qu'il est chercheur infatigable et judicieux; il a trouvé, dans des recoins à lui seul connus, une opinion extrêmement précieuse sur le grand débat monétaire qui divise Ontario et Québec. Ce n'est ni plus ni moins que l'opinion d'un ancien juge du Haut-Canada, très vénéré de son temps et dont la parole fait encore loi aujourd'hui. L'acte d'Union, au dire de M. Mathieu, n'obligeait pas le Canada Uni à payer le capital de la dette du Haut-Canada; il n'en devait servir que les intérêts. Cela paraît bien clair, d'après les clauses par lui citées dans son article sur la matière, qu'on trouvera dans la livraison des mois d'août et septembre dernier. En outre le même statut pourvoyait à la nomination d'experts ou arbitres pour le règlement de certains sujets de différend entre les deux provinces. Les termes relatifs à la création de cet arbitrage ressemblaient beaucoup à ceux de la clause 142 de l'acte Fédéral de 1867, et cet éminent juge dont nous venons de parler pensait, comme le gouvernement de Québec, que la décision des arbitres ne pouvait valoir qu'en autant que tous y participeraient. Mais nous laissons la parole à M. Mathieu et au juge en question : c'est la fin de son article et la citation du résumé du commentaire de M. l'hon. juge Robinson :

“ Il n'y eut donc aucune provision faite par l'acte d'Union pour le paiement du capital de cette dette, et au soutien de cette prétention, je ne permettrai de citer l'honorable John Beverly Robinson, juge-en-chef du Haut-Canada, qui dit à la page 188 de son ouvrage intitulé “Canada and the Canada Bill.”

“.....for the several payments alluded to in the beginning of this clause extend only to the annual interest of the public debt. It is true that the legislature of Upper Canada has proceeded hitherto in the spirit of this clause, without apparently making much allowance in their calculation for the principal of the debt; but it would be better, in appearance at least, that this bill should not treat all the balance beyond the civil list, and annual interest, as being clearly disposable by the legislature for other objects, without regard to the principal debt due.”

“ Les clauses 59 à 57 que je viens de citer ont été abrogées par l'Acte Impérial 10, 11 V. c. 71, qui autorisait Sa Majesté à sanctionner l'acte provincial 9, V. c. 114, ce qu'elle a fait le 16 août 1847. Ce dernier acte ne fait aucun changement aux dispositions de l'Acte d'Union au sujet du capital de la dette du Haut-Canada.”

“ L'Acte d'Union permettait aussi la nomination d'arbitres pour décider certaines questions qui y sont mentionnées, et à ce sujet l'honorable juge Robinson soutient dans l'ouvrage plus haut cité, page 192, la position actuelle du juge Day, il dit : “It is not anywhere said what number of arbitrators must be present when any question is to be decided. The absence of one or two from illness, or other cause, might occasion the board to be unfitly constituted for the peculiar duties which they would have to perform.”

Cette opinion de l'hon. juge-en-chef du Haut-Canada emprunte aux circonstances une valeur inappréciable. Elle ouvrira peut-être les yeux des grands seigneurs d'Ontario et sera pour les députés de Québec un motif de plus de soutenir le cabinet local dans la voie courageuse dans laquelle il vient de s'engager.

J. A. MOUSSEAU.

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

L'Événement a publié une série d'articles très-remarquables sur la question du tracé du chemin projeté : il le veut au pied des Laurentides, dans l'intérieur, et non près du fleuve, comme celui de 1853. On attribue ces articles à M. Langelier, ci-devant du Courrier de St. Hyacinthe.

LES MALHEURS DE LA FRANCE EXPLIQUÉS.

Nous disions, à la nouvelle des défaites de la France que Napoléon ne pouvait en rejeter complètement la responsabilité, qu'il avait eu la France dans les mains pendant près de vingt ans, qu'il l'avait faite ce qu'elle est. Nous avons trouvé cette opinion longuement et savamment développée dans une magnifique correspondance de Frédéric Gaillardet.

L'éminent écrivain commente le mémoire que Napoléon vient de publier pour expliquer les causes qui ont amené les désastres de la France. L'ex-empereur dit, dans ce mémoire, que c'est le gouvernement qui, de Paris, a ordonné le mouvement malheureux qui eut pour résultat la capitulation de Sédan.

Il voulait, lui, que l'armée de MacMahon se dirigeât de Châlons sur Paris au lieu de tenter une jonction avec Bazaine enfoncé à Metz; il a été obligé d'obéir aux ordres venus de Paris. Il termine en attribuant aussi une grande partie des malheurs de la France à l'opposition faite par la presse et les Chambres à ses plans d'organisation militaire.

“ Il y a du vrai dans tout cela, dit M. Gaillardet. Mais si la presse et la tribune ont dénoncé injustement certains actes, il y a des abus qui leur ont échappé et que l'empereur n'a pas su corriger de lui-même. Il a été maître absolu pendant 18 ans, et c'est à lui qu'on doit s'en prendre de tout le mal qui n'a pas été réparé. Et puis, c'est encore lui qui, en fin de compte, a brusqué une guerre qu'il pouvait éviter ou ajourner. Il est donc bien le plus grand coupable, si non le seul coupable.”

Nous avons aussi, dès les premières nouvelles de la capitulation de Metz, blâmé Bazaine en disant que quelles que fussent ses antipathies pour la république, il ne devait considérer que l'honneur de la France, l'honneur du drapeau.

Voici ce que dit Gaillardet qui s'appuie sur des documents authentiques.

“ Bazaine crut que la paix se ferait, un de ces matins, avec l'impératrice ou avec lui, et il ne voulut pas sacrifier inutilement son armée, à l'aide de laquelle il pouvait jouer le rôle d'arbitre, auquel il aspirait par ambition et aussi par patriotisme; car les mouvements anarchiques de Lyons, de Marseille et autres villes du Midi pouvaient lui faire craindre une désorganisation totale de la France. C'était un calcul blâmable dans tous les cas, un général en chef ne devant songer qu'à l'honneur de son drapeau. Mais le sens du devoir militaire s'oblitéra au contact de la politique, et la plupart des chefs de corps partageaient évidemment les torts de Bazaine sur ce point.”

Gaillardet termine cette intéressante correspondance par les réflexions suivantes.

“ Si nous n'avions affaire qu'à l'étranger, je ne désespérerais pas du salut de ma patrie, et le triomphe assuré serait au bout de la résistance à outrance. D'ailleurs, la mort de tout un peuple succombant pour la défense de son territoire et de son rang dans le monde, est un grand spectacle et un grand exemple. Tous les hommes de cœur devraient y applaudir et s'y associer. Mais ce qui cause mon désespoir et ma douleur, c'est de voir la France divisée, déchirée de ses propres mains. Y a-t-il rien de plus attristant que cette Jacquerie de Marseille, où les gardes civiques tirent sur les gardes nationaux, où un vieux et honnête républicain, comme Alphonse Gent, reçoit une balle des mains d'un prétendu démocrate transformé en assassin? Et ces massacres de Perpignan, où un homme est littéralement lapidé par une populace déchaînée? Et les scènes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, où Jules Favre est lié sur une chaise et maltraité, où Rochefort est traité d'aristo et Trochu de traître; où les envahisseurs pillent toutes les provisions, s'enivrent, font leurs ordures dans les plus riches appartements, et causent pour 80,000 francs de dégâts en quelques heures.

“ Heureusement, les honnêtes gens ont fini par montrer

quelque énergie, et par chasser tous ces misérables, qui ont excité le dégoût de Rochefort lui-même, quoiqu'il ait cru devoir se séparer de ses collègues, après cette communauté de périls et d'outrages. Le général Trochu a dû faire ce qu'avait fait le général Cavaignac, et arrêter les chefs de l'émeute du 31 octobre, qui s'apprétaient à recommencer le 1er novembre. Il ne peut, comme il le dit dans sa proclamation, faire face aux ennemis du dehors, s'il a chaque jour à se défendre contre les ennemis du dedans. M. de Bismark compte sur ceux-ci presque autant que sur ses propres soldats. Nous ne le vaincrons que le jour où ces auxiliaires, ces traîtres à leur pays, lui feront défaut, et où une main puissante saura grouper, discipliner et conduire nos forces encore éparpillées, sans cohésion et sans guide."

L. O. D.

LE DOUBLE MANDAT.

"Le double mandat," voilà un cliché parlementaire qui a la vie dure et qui ne fait pas encore mine de disparaître de sitôt, quoiqu'il soit déjà sur la scène depuis quatre ans. Il a eu les honneurs d'un long débat dans la séance du premier courant et de part et d'autre l'on s'est acharné à le faire trouver tour à tour admirable et exécutable. Les arguments n'ont pas été du tout nouveaux : ce sont les mêmes qui se répètent à Ottawa, à Toronto et à Québec depuis assez longtemps ; la seule actualité qui les ait caractérisés, c'est l'incompatibilité supposée de la dualité représentative chez les ministres Fédéraux qui ont un siège à la Chambre Locale. Cette incompatibilité, sur laquelle on a beaucoup insisté et qui de prime abord semblait un raisonnement inattaquable, a eu peu d'effet sur les députés, si peu d'effet que le vote sur la proposition de M. Marchand, le champion de l'unité mandataire, a été plus fort que les années précédentes en faveur du double mandat. On a eu beau prétendre que la question de l'arbitrage en était l'épreuve décisive et fatale, puisque MM. Cartier, Langevin et Chapais ne pouvaient là-dessus parler à Québec sans compromettre leur mandat à Ottawa, la Chambre a passé par-dessus l'anomalie que semble offrir la position des trois honorables membres du Conseil Privé pour sanctionner la pratique intronisée aux dernières élections et laisser aux électeurs le soin de trancher la difficulté aux prochaines élections.

J. A. MOUSSEAU.

LOUIS H. FRÉCHETTE.

Il y a quelques années, un jeune canadien français dont le nom était cher à tous ceux qui aiment le talent et la poésie, disait tristement adieu à ses amis désolés et partait pour aller sur la terre étrangère chercher ce que sa patrie lui refusait. Il avait vingt-cinq ans, à peine ; il était plein de force, de santé et de vigueur : la nature ne lui avait pas ménagé ses dons, elle l'avait fait beau, élégant, aimable, orateur et poète. Déjà, ses mâles accents avaient remué profondément les âmes sensibles aux charmes et aux entraînements de la véritable poésie. La France avait salué l'astre brillant qui s'élevait à l'horizon du ciel canadien, et on redisait ici avec orgueil les chants harmonieux de cet enfant chéri des muses ; on aurait dit souvent des notes échappées de la lyre immortelle des Musset et des Lamartine.

Malheureusement pour lui, il était né sous un ciel inclément et sévère, dans une société qui n'a pas encore de pain pour ceux qui lui donnent de la gloire. Ne pouvant être poète, homme de lettres, il fit comme bien d'autres, il embrassa la profession qui est en Canada le refuge de tous les talents dévoyés ; il se fit avocat. Mais c'était l'époque où le Barreau n'offrait plus que des ronces et des épines à ceux qui y cherchaient une dernière planche de salut pour leurs illusions à moitié brisées. Un jour il s'était arrêté sur le bord du chemin ; il était fatigué, brisé par la lutte ; il contempla tristement le présent, interrogea avec effroi l'avenir et s'aperçut que l'illusion ne lui était plus permise.

On dit qu'il aurait trouvé des mains protectrices, s'il les eût cherchées, qu'il aurait pu vaincre les rigueurs du sort avec plus de persévérance et d'énergie, que sa nature fière et indépendante lui fut désavantageuse. C'est bien possible.

Quoiqu'il en soit, le fait est là, triste à constater ; le plus brillant de nos poètes, un des jeunes gens les plus distingués de la génération qui grandit, est absent de la patrie, qu'il serait heureux sans doute de revenir habiter, si elle lui offrait une existence honorable. De temps en temps un écho parti de la terre étrangère nous apporte les accents du jeune poète canadien, comme pour nous faire regretter davantage le sort malheureux qui nous l'a enlevé. Le temps le ramènera peut-être aux lieux chéris de son enfance, lui permettra de chanter sur les rives, qu'il aimait tant, les joies et les douleurs, les charmes et les grandeurs de la patrie. Plusieurs de nos écrivains et poètes aimés ont trouvé, dans le gouvernement, des situations honorables qui leur laissent le temps de cultiver des talents qui nous honorent. A la tête de l'administration provinciale, se trouve un homme de lettres éminent, plein de sympathie pour ceux qui, comme lui, se livrent au culte de la pensée et des choses de l'esprit.

Qui sait si les circonstances ne lui permettront pas, un jour, de tendre la main à Fréchette, de nous le rendre. La France est assez riche pour payer ses gloires, a dit un grand écrivain, le Canada aussi, ajouterai-je, nous en avons si peu.

Qu'on juge encore une fois du talent de M. Fréchette par le beau morceau de poésie qui suit :

L. O. DAVID.

LE MISSISSIPPI.

A mon aimable compagnon de voyage, M. ALPHONSE LEDUC.

Salut, Père des Eaux, fécond Meschacébé,
Lourd colosse qui tiens tout un monde englobé
Dans tes méandres gigantesques ;
Toi dont les flots sans fin, rapides ou dormants,
A des bords tout peuplés de souvenirs charmants,
Chantent cent poèmes dantesques !

Comme l'antique Hercule, ô grand fleuve indompté,
Tu t'en vas promenant ta fière majesté
De l'Équinoxe jusqu'à l'Ourse,
Et ton onde répète aux tièdes océans
L'épithalame étrange et les concerts géants
Des glaciers où tu prends ta source,

Tu vis sous tous les cieux, parcours tous les climats ;
La pirogue indienne et le pesant trois mâts
Te parlent de toutes les zones ;
L'aigle ami des hivers, le pélican frileux,
Le sombre pin du Nord et le coton moelleux
Se mirent dans tes vagues jaunes.

Vois ! tandis qu'à tes pieds, sur ton cours attiédi,
L'orange qui se berce aux brises du Midi.
Verse ses parfums et son ombre,
A ton front, les sapins accroupis à fleur d'eau,
Te tressent, blancs de givre, un éternel bandeau
De leurs arabesques sans nombre.

Là, sur tes bords glacés où mugit l'aquilon,
Les chasseurs vont traquant l'ours du Septentrion,
De leurs flèches et de leurs piques ;
Ici, dans les détours où dorment tes remous,
Les noirs alligators foulant tes sables mous,
Baillent au soleil des tropiques.

Et puis, ô fleuve, il semble, indécises rumeurs,
Que la voix du passé chante dans tes clameurs,
Quand ton flot se frange d'écume ;
Et qu'au fond des grands bois sur ta rive penchés,
On entrevoit, la nuit, l'ombre des vieux Natchez
Flotter vaguement dans la brume.

O Chactas, Attala, c'est vous qui revenez,
A l'abri des vieux troncs par l'orage inclinés,
Voir passer les eaux murmurantes ;
Et toi, chanteur immortel qui fis leurs noms si beaux,
Quittes-tu quelquefois la poudre des tombeaux,
Pour suivre leurs mânes errantes ?

Où, fantômes aimés, vous y venez souvent ;
Et voilà ce que fait qui, dans la voix du vent,
Soit qu'elle brame dans les landes,
Ou rouffe sur ta berge, ô vieux Meschacébé,
Le passant croit ouïr, quand le soir est tombé,
De mystérieuses légendes.

Beau fleuve, emporte-moi dans ta course sans frein,
Souffle-moi tes senteurs, chante-moi ton refrain.
Berce-moi sur ta large lame !

Que tes rayons dorés baignent mon front pâli...
Nouveau René, vers toi, je viens chercher l'oubli :
Verse moi son amer dictame !

LOUIS H. FRÉCHETTE.

De Memphis à la Nouvelle Orléans,
à bord du *Pauline Carroll*,
ce 6 novembre 1870.

PROPHÉTIES.

RÉSUMÉ.

Pour permettre à nos lecteurs de tirer parti des prophéties que nous avons publiées, nous en avons fait une analyse qui permettra de juger jusqu'à quel point elles coïncideront avec les événements actuels. C'est une étude curieuse et intéressante ; plusieurs de ces prophéties méritent une attention particulière ; mais comme elles sont généralement conçues en termes vagues et que les dates ne sont pas précises, il est difficile d'en faire l'application.

Résumons les principaux faits de ces prophéties.

1o. La France doit être ravagée à cette époque par la guerre et Napoléon doit être renversé et la république proclamée ; la guerre étrangère, dit le père Holzauser, viendra de l'Allemagne.

Tout le monde avouera que les sept ou huit prophètes qui ont annoncé ces événements ne se sont pas trompés. Voyons pour l'avenir.

2o. Cette guerre se fera dans le Nord, l'Est et le Sud de la France ; l'Ouest sera épargné.

Jusqu'à présent il n'y a rien de plus vrai.

3o. Une guerre civile épouvantable doit joindre ses horreurs à celles de la guerre étrangère ; trois partis se disputeront la victoire, et à la fin, après un combat terrible, un bourbon montera sur le trône, vaincra tous les ennemis de la France et fera des choses si étonnantes que l'Angleterre et une partie de l'Allemagne se convertiront.

Ce grand monarque doit être le comte de Chambord, qui régnera sous le nom de Henri V.

Eh bien ! Tout ne présage-t-il pas qu'il y aura bientôt

une guerre civile en France ? Et n'est-il pas vrai que la nation française se divise en trois grands partis, les Bonapartistes, les Légitimistes et les Républicains ?

Or, soit que la république triomphe ou que les Prussiens ramènent Napoléon à Paris, il y aura guerre civile. Quand les Républicains et les Bonapartistes se seront devorés, il n'y a rien d'étonnant que la France demande à l'ancienne dynastie de lui rendre la paix et la prospérité : Dieu trouvera qu'elles ont assez souffert et expié leurs fautes, l'une et l'autre. Lorsque le Nord et l'Est de la France auront été ravagés, en partie détruits, l'Ouest resté fidèle à l'antique dynastie pourra jouer un grand rôle. Ce grand monarque viendra, dit l'une des prédictions, lorsque les Bourbons n'auront presque plus de partisans en France.

4o. Paris sera détruit par le feu après avoir souffert de la peste et de la famine. Lorsque l'ennemi entrera dans la grande cité, elle n'offrira qu'un amas de ruines.

Quelle sera la durée de ces événements et quand arrivera ce grand monarque qui doit sauver la France ? Les dates ne sont pas précises ; il faut les supposer.

Dans tous les cas on doit remarquer que le comte de Chambord a déjà lancé deux proclamations dans lesquelles il engage la France à revenir à ses anciennes traditions.

Ces événements ne doivent durer que fort peu de temps ; l'un dit que ce sera trois mois et que le grand monarque sera couronné le 1er janvier, mais on ne sait pas quel janvier.

Maintenant pour concilier ces prédictions avec les événements qui doivent arriver en Italie et dans le reste de l'Europe, il faudrait croire que les troubles dureront deux ou trois ans, à moins que les choses aillent très-vite.

Car, d'après la sœur Rosa et deux ou trois autres prophètes, l'Italie comme la France, doit être ravagée par la guerre étrangère et la guerre civile ; le pape doit être détrôné ; la religion catholique persécutée ; les prêtres et les religieux massacrés, Victor Emmanuel, lui-même, perdrait la couronne. Or, les mêmes persécutions doivent avoir lieu en Italie et en France en même temps et commencer par les Jésuites.

On sait qu'en effet les Jésuites viennent d'être frappés, les premiers, dans ces deux pays.

D'après les prophéties on est porté à croire que la Russie, la Prusse et l'Autriche doivent s'unir contre la France et l'Italie. On pourrait alors penser que la république doit triompher pendant quelque temps en France et en Italie, et qu'il y aura une autre guerre dans laquelle la Russie et l'Autriche s'uniront à la Prusse pour la détruire et renverser la révolution qui les menacerait, et que ce sera alors seulement dans un an ou deux que Paris sera détruit et que paraîtra le grand monarque qui doit rendre la paix à l'Église et à la France. En sorte qu'on peut choisir entre ces deux versions qui sans changer le fond et le dénouement des événements ne s'accorderaient pas cependant sur la durée de ces événements et la manière dont ils doivent s'accomplir.

Nous devons ajouter que rien dans ces prophéties ne suppose à ce que Napoléon réussisse à remonter sur le trône et à régner encore quelque temps ; on peut même le supposer ; ce serait le meilleur moyen d'expliquer la guerre civile qui doit dévaster la France. Mais son règne ne durera pas longtemps.

Un fait qui peut paraître étonnant, est celui d'une alliance de l'Autriche avec la Russie et la Prusse. Mais les événements déjouent tellement les prévisions humaines depuis quelque temps qu'on ne peut pas dire la chose impossible. Bien plus les prédictions annoncent que grâce à cette alliance les Autrichiens s'empareront de Jérusalem pendant que les Russes prendront Constantinople.

Les autres prophéties qui paraissent se rattacher à l'époque actuelle sont celles-ci :

1o. L'Angleterre passera par une révolution terrible.

2o. Un grand royaume sera détruit.

Quel est ce royaume ? D'après ce qui précède et d'après certaines prophéties allemandes ce serait la Prusse elle-même. La chose paraît incroyable, et cependant c'est l'explication la plus plausible des prophéties. C'est une opinion populaire en Allemagne que Guillaume IV sera le dernier roi de Prusse. Il faudrait croire à d'étranges revirements, y croira qui voudra.

Nous saurons avant longtemps ce qu'il y avait de vrai dans ces prophéties qui sont de nature à fixer l'attention publique. Napoléon 1er se rappelant à St. Hélène une prophétie qui l'avait frappé, autrefois, au commencement de sa carrière, avouait que les principaux événements de sa vie qu'elle annonçait s'étaient réalisés, et il ajoutait que Dieu permettait quelquefois à certaines veines prophétiques d'éclairer l'avenir pour mettre les hommes sur leurs gardes. Il est incontestable que de tout temps il y a eu de ces étranges révélations et que les hommes ont eu raison souvent d'y ajouter foi.

L. O. DAVID.

LE MARCHÉ A PARIS.—On ne mange pas de plats de luxe, mais on a beaucoup de beaux légumes frais, même des petits pois, des choux de Bruxelles, des tomates, puis des légumes secs, des pommes de terre, du riz, des macarons, du chocolat, etc.

La volaille, par exemple, a atteint un prix tabuleux ; une belle oie coûte 30 ou 40 fr., un canard, 15 ou 20 fr., les poulets varient de 8 à 18 fr.

Il y a aussi de la viande d'âne, que l'on dit délicate, mais elle est rare et chère. Ce qui manque le plus, c'est le beurre, qui est monté progressivement à 3, 4, 6, 8, 12 fr. la livre.

MORT HÉROÏQUE DE M. ERNEST BAROCHE.

Le 23 octobre, plusieurs bataillons de la mobile et de la garde nationale, dirigés par le général de Bellamare, avaient délogé les Prussiens de leurs positions avancées au Bourget et s'y étaient établis. Dans la journée du 29, presque toutes les troupes qui avaient pris part à ce brillant fait d'armes étaient rentrées soit dans Paris, soit dans les forts : le Bourget n'était plus occupé que par des forces insuffisantes pour la défense. Aussi, lorsque le 30, au matin, les Prussiens dirigèrent des masses considérables sur leurs positions perdues l'avant-veille, les Français durent-ils songer à la retraite. M. Ernest Baroche, qui commandait un bataillon de la mobile, lui ordonna de se replier. Le mouvement s'exécutait, lorsque les officiers de M. Baroche, s'apercevant qu'il ne suivait pas son bataillon, vinrent le chercher.

— Moi, je reste, messieurs, leur dit-il.
— Comment! vous restez; mais c'est de la folie, lui répondit-on; vous allez vous faire massacrer. Ne voyez-vous pas que toutes nos troupes se replient; le général en a donné l'ordre, et vous-même, tout à l'heure, vous l'avez répété.

— C'est possible, messieurs; je vous confie les débris de notre bataillon. Deux cent cinquante hommes à peine peuvent être commandés par des capitaines; moi je reste.

Les supplications furent vaines. Les officiers durent céder. Mais un sous-lieutenant, un sergent et neuf hommes se rangèrent autour de leur commandant; ils refusaient de le quitter.

Les Français se repliaient : des masses profondes de Prussiens s'avancèrent toujours. Lorsqu'elles furent à quelques mètres, elles s'arrêtèrent, ne supposant pas que ces douze hommes eussent la prétention de leur résister. Alors M. E. Baroche, pour bien leur faire comprendre qu'il ne se rendait pas, prit son revolver, l'arma, se retourna vers ses derniers compagnons, tira son képi et les salua de la façon la plus courtoise; puis il poussa son cheval en avant et fit feu sur les Prussiens. Quatre coups partirent; l'ennemi, d'abord stupéfié par ce grand courage, ne riposta pas. Mais, comme M. Baroche levait encore son arme et allait tirer pour la cinquième fois, un officier ennemi ordonna le feu. Le commandant de la mobile tomba percé de part en part.

Sur les onze hommes restés à quelques pas derrière lui, trois furent tués, plusieurs furent faits prisonniers; les autres s'échappèrent.

Voici la version du *Figaro* :

Ce n'est que trop vrai.

M. Baroche, commandant de la mobile, a bien été tué dimanche.

A dix heures du matin, comme il sortait à cheval du Bourget, en tête de son bataillon, de fortes masses prussiennes l'entourèrent : ils étaient dix contre un.

— En avant! s'écria sans hésiter M. Baroche.

Une formidable décharge éclata. Le cheval tombe mort; un officier prussien se jette en avant.

— Rendez-vous! dit-il.

Le commandant Baroche s'est déjà relevé de dessus sa monture; d'un coup de revolver, il tue le Prussien, puis, dans la masse, décharge ses cinq autres coups.

Après cela, il tombe mort.

Lorsque la guerre éclata, M. Ernest Baroche, qui avait quarante-et-un ans, et que rien n'obligeait à servir, avait demandé et obtenu le commandement d'un bataillon de mobile. A partir du 4 septembre, il n'est pas d'injures que certains journaux ne lui aient prodiguées. On ne lui pardonnait pas d'être le fils d'un membre du conseil privé, d'un homme qui avait été, pendant vingt ans, ministre de l'empereur. On se souvenait surtout de son duel en Belgique, avec M. Rochefort, duel où cependant il avait reçu quatre blessures.

Les élections des officiers de la mobile eurent lieu, et grand fut l'étonnement : M. Baroche était renommé par son bataillon, à la presque unanimité. Devant cette protestation faite par des enfants du peuple, les attaques auraient dû cesser. Loin de là : certains démagogues ne respectèrent même pas leur parti, les attaques recommencèrent. Alors, à cette question si souvent répétée : « Pourquoi M. Baroche commande-t-il la mobile ? » au lieu de répondre dans les journaux, comme ses officiers, qui l'adoraient, l'en avaient souvent supplié, il voulut répondre l'épée à la main et le pistolet au poing : « Je commande la mobile pour lui apprendre à bien mourir. »

Le jour où le fils mourait à Paris, le père mourait à Jersey.

Nous voyons par les journaux anglais que le Prince Arthur et le Prince Impérial de France se visitent souvent à Chislehurst et à Woolwich. Le jeune Napoléon paraît très heureux de l'amitié du Prince Arthur et manifeste beaucoup d'intérêt en examinant les photographies et en écoutant les aventures que celui-ci lui raconte de son séjour en Canada.

— A Paris, un palefrenier, promu, pour cause d'absence de chevaux, au grade de valet de chambre, servait silencieusement son maître, jadis négociant, aujourd'hui garde national. L'autre matin, dit la *France*, en entrant dans la salle à manger, il trouva son maître la tête dans ses mains et pleurant à chaudes larmes.

Le négociant pensait aux siens et s'était laissé aller à un moment de faiblesse.

Le soir, il entendit encore son maître qui, dans sa chambre, sanglotait.

Le lendemain, le palefrenier avait disparu.

— Il aura trouvé une meilleure place, pensa le négociant, et tout fut dit.

Quinze jours après, en entrant dans sa salle à manger, il revit son domestique.

— Quoi! c'est toi? fit-il. Que t'est-il donc arrivé?

— Rien, Monsieur, sinon que j'ai été faire un petit voyage.

— Un voyage?... pas bien loin, j'imagine... à moins que tu ne sois allé te promener en ballon.

Et, tout en riant, le négociant s'assit à table, déploya sa serviette et jeta un petit cri.

— Qu'est-ce que cela?

Il venait de trouver deux lettres, une de sa femme, l'autre de son fils.

— Dame!... dit tranquillement le palefrenier... monsieur pleurait, ça m'a fait de la peine, et ma foi, je me suis dit : Ma pauvre femme ne vaut pas grand-chose... je suis seul au monde, je peux bien la risquer pour un maître qui aurait pu me renvoyer et me laisser mourir de faim, et qui ne l'a pas fait!...

— Et tu as été?...

— A Calais... seulement. C'est pas pour dire, c'est joliment changé les envieux de Paris!

REVUE ÉTRANGÈRE.

Hourra! pour la France. Enfin!

Que ce cri fait du bien à l'âme! C'est pour le coup que nous sommes certains d'être l'écho de l'opinion publique. Depuis si longtemps que nos cœurs saignent au récit des désastres de notre mère-patrie, que le télégraphe nous apporte comme un glas funèbre ces mots lugubres : « Défaite des Français, Worth, Wissembourg, Forbach, Strasbourg, Sedan, Metz, etc., etc. » aujourd'hui, c'est un joyeux carillon qui nous crie de tous côtés : « Victoires des Français. » Il y en a donc encore des Français? Il n'y a donc pas que des soldats qui se rendent, que des Bazaine et des Napoléon. Non, il y a des Paladines, des Trochu, des Ducrot et des Vinoy, des gens qui savent se battre et vaincre, comme dans le bon temps. Pourtant les nouvelles étaient tristes, vendredi dernier; on disait que l'armée de la Loire, commandée par le brave Paladine, avait été repoussée, battue à plate-couture en essayant de briser les lignes prussiennes qui entourent la grande capitale, que des sorties faites par Trochu avaient eu un dénouement fatal, bien plus, que Paris avait capitulé. C'en était donc fait de la France, disait-on? Pauvre France, si fière, si glorieuse, il n'y a que quelques mois encore, on se la représentait humiliée, baignant dans son sang, foulée aux pieds des chevaux prussiens, demandant grâce à un vainqueur barbare. Tout cela était faux! Ce n'était pas la défaite, c'était la victoire, ce n'était pas la mort, c'était la délivrance, la résurrection! Les Français se sont fâchés, une bonne fois, ils ont bondi de rage, ils ont retrouvé le sang gaulois qui semblait disparu de leurs veines, Paris s'est débattue sous l'étreinte des serpents enroulés autour de son corps, et elle a brisé ces bêtes hideuses qui l'étouffaient sous leurs plis multipliés et l'empoisonnaient de leur haleine fétide. Le lion parisien a brisé les barreaux de la cage où on voulait le faire mourir de faim, il s'est jeté sur ses ennemis et les a mis en pièces.

C'est mardi, le 20, que les Parisiens résolurent de montrer qu'ils savent encore se battre. Trochu avait lancé une proclamation leur annonçant que le temps était arrivé d'agir. Le brave général Ducrot, celui qui n'a pas voulu se rendre à Sedan, avait juré qu'il ne rentrerait à Paris que mort ou vainqueur. Vinoy était là aussi, à la tête d'hommes déterminés comme lui à mourir plutôt que de se rendre. Cent cinquante mille hommes sortirent donc de Paris, bien décidés à faire une trouée, à dévorer cette enceinte de poitrines prussiennes dont la vue, depuis un mois, les enrage. Rien ne put arrêter leur élan, ils se jetèrent en désespérés sur l'ennemi et se battirent en démons. Les Prussiens surpris, ébranlés, lâchèrent pied et laissèrent leurs positions aux mains des Français qui s'avancèrent toujours pour rejoindre l'armée de la Loire que le brave Paladine dirige sur Paris en se battant incessamment. Les Prussiens accoururent du Nord, de l'Est, de partout, ils sont effrayés, ils menacent d'être débordés de tous les côtés, d'être enfoncés à leur tour dans un cercle terrible. Ils se replient en se battant pour empêcher ce cercle de se rejoindre, pour empêcher Paladine d'unir ses forces à celles de Vinoy et de Ducrot. Le canon n'a cessé de gronder depuis le 29; tous les jours il y a eu des batailles sanglantes. La principale a eu lieu à Brie.

Voici comment un dépêche de Bruxelles en rend compte, elle est datée du 3 :

Les Prussiens firent hier un effort désespéré pour repousser l'armée de Ducrot qui occupe tous les villages sur la rive droite de la Marne, de Noisy-le-grand à Ormesson; dans ce but, une division du 2^e corps d'armée et du duc de Saxe, et une division des Wurtembourgeois, taillant ensemble une force de 60,000 hommes, dirigèrent une attaque furieuse sur les avant-postes français à Brie et Champigny.

Ducrot se retira entre la péninsule formée par le détour de la Loire, en face du bois de Vincennes, protégé ainsi ses flancs par la rivière. Comme les prussiens s'avancèrent pour les attaquer, ils eurent à éprouver un feu terrible des forts de Nogent, de Rosny et de la redoute d'Avron. Le carnage fut effrayant, les troupes prussiennes furent mises en déroute, mais bientôt ralliées par leurs officiers, qui furent tués aussi en grand nombre.

La première brigade de la 2^e division des troupes saxonnes perdit tous ses officiers. A midi une forte colonne de troupes fraîches de Paris traversa les ponts près de l'est, et repoussa les prussiens à une certaine distance du côté de l'est.

A trois heures la fusillade ayant cessé, les français se reportèrent sur la rive nord-est de la rivière, et sans la traverser de nouveau occupèrent tous les ponts.

Des deux côtés les pertes furent considérables. Les pertes des prussiens furent encore plus grandes, car ils eurent à essuyer le feu des forts, et à attaquer les français dans des positions qu'ils avaient choisies eux-mêmes.

La France est dans la joie; le gouvernement provisoire a lancé des proclamations ardentes pour annoncer ces heureux événements; des *Te Deum* sont chantés dans toutes les églises. Mais deux grandes batailles sont à venir d'être livrées, l'une contre Paladine, dont on veut arrêter la marche à tout prix, et l'autre contre Ducrot qui se prépare à se jeter sur les masses qui l'entourent. Que va-t-il arriver? La France joue ses dernières cartes. Seraient-ce les meilleures? Espérons le.

LA QUESTION D'ORIENT.

Les dernières nouvelles sont à la paix. Après beaucoup de correspondances et de notes diplomatiques, on a fini par consentir à la réunion d'un congrès qui sera chargé d'examiner et de trancher les questions soulevées par la Russie. La Russie qui tenait à ne pas paraître désirer la guerre, ne pouvait refuser l'offre d'un congrès faite par les puissances signataires du traité de 1856.

L. O. D.

M. Jno. O'Farrel avocat bien connu, de cette ville, est sur le point d'aller se fixer à New-York. — *Événement*.

L'abbé Chandonnet a donné sa démission de directeur de l'École Normale. Sa démission prendra effet le 1^{er} janvier M. Chandonnet entre dans l'ordre des Jésuites; il a choisi la maison de New-York. La résignation de M. l'abbé Chandonnet, principal de l'École Normale Laval semble coïncider avec certaine rumeur en circulation dans les cercles bien renseignés à Québec. Il serait question de réunir l'école normale Laval à l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, parce que, dit-on, le nombre des élèves n'est pas assez considérable dans chacune des écoles.

A Toronto, le 29, on a été témoin à 3 heures de levée d'un spectacle assez rare dans notre hémisphère; on a vu sur l'horizon tout à la fois le soleil, la lune et une étoile.

FAITS DIVERS.

Jeudi après-midi, un char du train de passagers de seconde classe a pris en feu, près de St. Hyacinthe. Il paraît qu'un des passagers avait une jarre contenant 5 gallons d'alcool. Il se produisit une fissure dans la jarre, pendant le voyage, et tout le spiritueux s'écoula sur le parquet de la voiture. Quelqu'un, à dessein ou par négligence, jeta une allumette enflammée, et, en un instant, le char fut enveloppé dans les flammes. Il y avait alors un grand nombre de passagers, mais, à l'exception d'un homme qui a eu les cheveux et la barbe brûlés, personne n'a reçu de blessures. Le char a été immédiatement séparé du train, et il a été réduit en cendres. Une pauvre femme, du nom de Philomène Morin, a perdu un porte-monnaie, contenant 30 piastres en billets de banque, et 7 ou 8 piastres en argent dur, que dans sa précipitation, elle a laissé tomber dans le char.

MÉPRISE.—Dernièrement il est arrivé une singulière méprise à St. Henri de Lauzon.

En octobre dernier, plusieurs jeunes gens de cette localité s'en allaient travailler dans Ontario. Parmi eux se trouvaient un fils adoptif de M. Pierre Morency, de St. Henri, portant le nom de Louis, et un nommé Cléophas Labarre, beau-fils de Pierre Morency, de St. Anselme. Ces deux jeunes gens se ressemblaient d'une manière frappante et étaient âgés tous deux de 19 ans.

Le 19 novembre ultimo, M. Pierre Morency reçut la nouvelle qu'un cercueil était arrivé à son adresse à Lévis, par train exprès. Il se rendit immédiatement à la station du chemin de fer avec deux amis et en présence de ces derniers, fit ouvrir la bière et reconnut la dépouille mortelle de son fils adoptif, Louis. Aucune lettre n'accompagnait le corps; tout ce que l'on savait, c'était qu'il avait été envoyé par train exprès de Peterborough.

M. Morency paya les \$20 de fret et tous les frais des préparatifs des funérailles. Le coroner fut notifié et un jury organisé et assermenté. Le cadavre fut complètement identifié par les dépositions sous serment de deux amis du défunt, par celle du père adoptif, M. Pierre Morency, et par celle du médecin de la paroisse. Les jurés étaient tous des personnes qui avaient parfaitement connu le défunt et qui se montrèrent satisfaites de son identification.

M. Pierre Morency déclara dans la déposition qu'il avait parfaitement reconnu le cadavre de son fils adoptif Louis; que ses habits n'étaient pas les mêmes que ceux qu'il avait lorsqu'il était parti en octobre dernier, et que s'il eût eu quelque doute sur l'identité de son fils adoptif, il l'eût reconnu à certaines marques qu'il portait sur son corps, à savoir : une cicatrice sur le genou droit produite par un coup de hache et une autre faite par un clou dans le genou de la jambe gauche.

Le verdict fut suspendu en attendant d'autres dépositions qui jetassent plus de lumière sur l'identité du sujet. Le coroner ordonna l'inhumation du défunt. Comme Louis Morency appartenait à la compagnie du Capt. Gémest, du 17^e bataillon de Lévis, il fut inhumé avec tous les honneurs militaires.

Quelques jours après, le 10 novembre, un autre Pierre Morency, de St. Anselme, reçut un message télégraphique, daté de Peterborough, le 14 novembre, lui annonçant que le cadavre de son beau-fils, Cléophas Labarre, lui avait été expédié par train exprès. Le cadavre fut exhumé le 1^{er} décembre. Outre la ressemblance parfaite avec Cléophas Labarre, Louis porte comme lui les cicatrices susmentionnées, l'une sur le genou droit résultant d'un coup de hache, l'autre de la petite vérole.

Le cadavre de Cléophas Labarre fut parfaitement identifié par les jurés. Une dépêche de Peterborough, donne les informations suivantes :

Cléophas Labarre, le 10 novembre, a été gravement meurtri par un billot qui a roulé sur lui et a succombé le 12 à ses blessures.

L'enquête a été ajournée au 7 courant en attendant la déposition d'un nommé Cléophas Couture qui a travaillé avec le défunt et qui doit arriver bientôt.

Quoi qu'il en soit, ce qu'on aurait dû faire d'abord, était une enquête sur le cadavre dans la localité où l'accident est arrivé et le cadavre du défunt n'aurait pas dû être expédié sans un permis du coroner de l'endroit.

Une lettre de Madrid du 23 octobre raconte en ces termes une effroyable tragédie survenue la veille dans cette capitale :

« Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, et dans une des rues les plus fréquentées de la ville, les passants furent alarmés en entendant une fusillade provenant du premier étage d'une maison de la rue du Clavel. Nul ne savait ce que c'était, et chacun fuyait dans toutes les directions, en proie à la plus vive inquiétude.

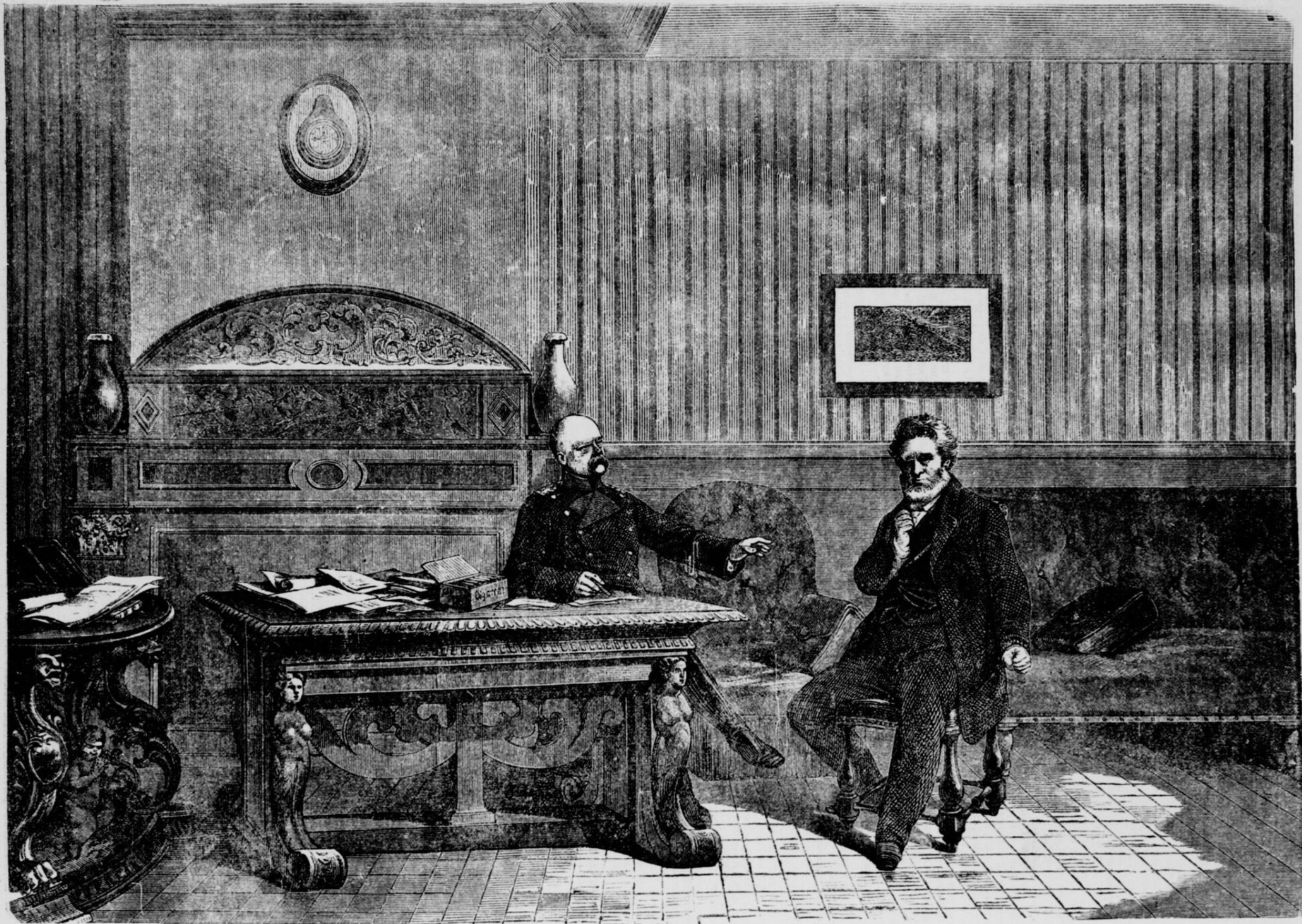
« La garde municipale et une compagnie du régiment de Centabria accoururent sur les lieux, et bientôt on apprit ce qui était arrivé.

« Un volontaire de la liberté, à la suite d'une querelle avec sa femme, chargea sa carabine, transformée d'après le système Berdan, et tua la malheureuse d'une balle qui lui fracassa la tête. Puis, avec un sang-froid remarquable, l'assassin prépara un grand nombre de cartouches, et du haut de son balcon fit feu dans la rue.

« Les voisins accoururent au bruit. Un jeune officier de cavalerie, le neveu du comte de Bélascodin, qui demeurait en face de la maison où s'était accompli le drame, et qui se préparait à aller faire une promenade à cheval, reçut une balle qui lui traversa le cœur. Un garde municipal a eu le bras fracassé, et on a dû l'amputer dans la soirée. Je ne parle pas des devantures des magasins brisées. Enfin, l'assassin, voyant que la maison où il se trouvait allait être forcée par les troupes, se fit sauter la cervelle. »

Dans un cercle des plus aristocratiques de St. James, à Londres, un homme d'état anglais faisait en ces termes le bilan de l'opinion publique :

« Le courant qui nous porte moralement au secours de la France, devient chaque jour plus rapide et plus uniforme. Des trois couches qui divisent l'opinion publique en Angleterre, deux marchent totalement dans le même sens. Elles composent les extrêmes; le peuple et l'aristocratie. La couche secondaire ou bourgeoise, rebelle jusqu'ici pour la plus grande partie, à cause des intérêts qu'elle représente, est maintenant entraînée par l'exemple. Sa défection est aujourd'hui considérée comme un fait acquis, et de la plus haute importance; car pour la première fois depuis que la Grande Bretagne existe, son peuple tout entier aura envers la France manifesté les mêmes sympathies. »



ENTREVUE ENTRE FAVRE ET BISMARCK A FERRIERES.



LE MARCHÉ AUX VIANDES, À PARIS.

AVIS.

Notre Agent, Mr. Edouard Dorion, collectera, la semaine prochaine et les semaines suivantes, dans les quartiers St. Joseph et St. Antoine.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 8 DECEMBRE, 1870.

IL N'Y A PLUS DE JUGES A BERLIN.

Il n'y a plus de juges dans cette bonne province de Québec; c'est du moins ce que pense M. J. Doure, avocat de l'Institut-Canadien, et, par surcroît, défenseur de la femme Guibord. Il a récusé les quatre juges catholiques de la Cour d'Appel; il veut qu'ils se déclarent incompetents dans la cause Guibord, parce que leur qualité de catholiques, qui les oblige à obéir au *Syllabus* et aux dogmes et décrets de l'Eglise, les rends inaptes à faire respecter les douces lois d'Elizabeth, qui sont naturellement contraires au *Syllabus*, et tout aussi naturellement favorables aux amis de l'Institut. M. Doure ne tire pas cette dernière conséquence, qui est pourtant fort logique.

Tout de même, cette récusation n'est pas un compliment pour M. le juge Mondelet. On ne se défiait pas de lui à ce point et on ne le soupçonnait pas imbu d'un catholicisme aussi pur qu'on s'attentait à rencontrer chez les honorables juges Duval, Caron, Drummond et Monk. Nous serions bien embêté de cette préférence, si nous étions le juge Mondelet ou le juge Berthelot. Ce dernier, heureusement, peut se consoler: il a cruellement désappointé ceux qui espéraient le voir marcher dans la voie tracée par M. Mondelet. C'est peut-être la raison pour laquelle on n'a plus de confiance aux magistrats catholiques.

Personne ne prendra au sérieux cette récusation, qui ne pourra que jouer un mauvais tour à son auteur et fournir à ses adversaires un nouveau et puissant motif d'insister sur leur principal argument: l'incompétence des tribunaux civils à s'occuper de pareilles causes. Puisque M. Doure prétend que sa cause va soulever des questions de dogmes, de décrets canoniques, de *Syllabus*, etc., etc., il devrait, pour être conséquent avec ses idées de liberté et certains moyens de sa cause, admettre la complète incompétence des cours séculières à en prendre connaissance. Comme il faut présumer que c'est le contraire qu'il veut, il prend un fort mauvais chemin pour y arriver; M. Laflamme a vu le précipice au bout de ce chemin, et c'est sans doute pour cela qu'il a abandonné la cause à son plus vaillant collègue. Nous félicitons beaucoup M. Laflamme d'avoir manqué de ce courage là.

J. A. MOUSSEAU.

LE CHEMIN GOSFORD.

En quelques mois, ce chemin à lisses en bois a été fait et peut maintenant fonctionner parfaitement. C'est le premier dans le pays et si l'expérience réussit, ce sera un progrès merveilleux dont les résultats sont incalculables. Il ne faut pourtant pas s'exagérer l'importance des chemins de ce genre; pour de grandes lignes destinées à un trafic considérable, une voie en lisses de bois serait sans doute insuffisante. Le nombre comme la trop grande pesanteur des convois broierait le matériel du chemin dont les réparations et le renouvellement deviendraient trop fréquents. Mais comme embranchements locaux, comme simples liens de grands réseaux, ou comme chemins de colonisation devant ouvrir l'intérieur pour le relier aux grands centres, ces chemins seront une merveille, merveille d'utilité et de bon marché, comme le remarquait M. Joly lui-même, le président des Directeurs de la compagnie. De l'avis des connaisseurs, l'entreprise doit tourner à bien, et le voyage d'inauguration, fait le 26 novembre dernier, est de nature à inspirer la plus grande confiance aux plus sceptiques. Le convoi, bien assis sur une lisse large, va rapidement et avec une secousse à peine perceptible.

M. Joly doit être fier de son œuvre; le pays devra lui en être reconnaissant. C'est lui qui est vraiment le père de ce progrès; il a été, et il est le premier à le proclamer, puissamment secondé par le gouvernement local et par le constructeur, M. Hulbert, artisan honnête, modeste, habile et très désintéressé; mais ce qu'il ne dit pas lui-même, mais ce que tout le monde doit déclarer bien haut, car de tels dévouements sont trop rares aujourd'hui, c'est que sans M. Joly, rien de semblable n'eût encore jamais été tenté. Son énergie, son patriotisme, ses sacrifices personnels ont posé les bases et presque tout accompli. Nous sommes heureux de lui rendre ici ce faible tribut d'éloge, aussi sincère de notre part qu'il est bien mérité de la sienne.

Au reste, il a reçu déjà de plus hauts encouragements. Le lieutenant-gouverneur a assisté à l'inauguration du

chemin Gosford et a prouvé le cas qu'il en faisait en conseillant de le continuer jusqu'au lac St. Jean. C'est bien cela: Sir Narcisse, qui est homme d'état et bon observateur, a donné, sous une forme déguisée et délicate, un excellent conseil à ses ministres et aux députés. Qu'on suppose les sommes énormes dépensées et un peu gaspillées pour les chemins de colonisation, qu'on fasse un état des résultats trop souvent nuls que ces dépenses ont produits, et l'on arrivera à la conclusion que les chemins à lisses de bois coûteraient à peine plus cher tout en rapportant des profits clairs, immenses et sûrs.

Le chemin Gosford coûte six mille piastres par mille, tout compris,—chemin, ponts et matériel roulant. Certaines parties de chemins de colonisation ont coûté quatre à cinq mille piastres par mille, et l'on attend encore les colons pour en peupler les alentours et les entretenir! Nous reviendrons sur le sujet, qui doit éveiller l'attention et provoquer les efforts de tous les hommes qui s'occupent de l'avancement du pays.

J. A. MOUSSEAU.

CHOSSES ET AUTRES.

Le Dr. Hubert Larue a eu l'excellente idée de mettre en un volume de trois cents pages plusieurs de ses utiles productions, littéraires, historiques et d'économie politique. Tous ceux qui aiment à s'instruire et à s'amuser ne manqueront pas d'acheter cette œuvre nationale faite pour tous les goûts, tous les âges.

Encourageons les livres canadiens si nous voulons avoir des talents qui fassent honneur à notre nationalité. Il est affligeant d'être forcé d'avouer que les auteurs canadiens ne peuvent ordinairement couvrir leurs frais d'impression. Nous devons nous hâter de triompher de cette fatale indifférence, si nous voulons arriver à cet avenir brillant dont on parle tant mais qu'on prépare si peu. Il y a certes de quoi rougir et s'alarmer quand on voit un si grand nombre de nos compatriotes, qui dépensent tous les ans des sommes considérables pour des choses insignifiantes, refuser, par économie, de payer deux ou trois piastres pour un bon livre, un bon journal.

L'homme estimable n'est pas celui qui l'emporte par le luxe de ses voitures et de ses habits, mais celui qui cherche à développer son intelligence par l'étude et la lecture. Lorsqu'on parcourt nos campagnes, on est effrayé de l'apathie qu'on y trouve pour les choses de l'esprit, on est froissé dans son sentiment national, de rencontrer tant d'ignorance chez une nation pourtant intelligente. On s'explique les remarques injurieuses et les comparaisons désagréables faites par des étrangers accoutumés à vivre au milieu de populations qui lisent.

M. LEMAY.

Nous pourrions faire les mêmes observations au sujet de deux volumes de poésie qui viennent de nous arriver de Québec. Encore Québec! Evidemment la vieille capitale est la patrie des écrivains, orateurs et poètes canadiens.

Je lis gravé sur le couvert de l'un de ces volumes: *Évangéline, traduction du poème acadien de Longfellow, par L. Pamphile Lemay*, et sur l'autre: *Deux poèmes couronnés par l'Université Laval, par L. Pamphile Lemay*.

Deux volumes de poésie canadienne! mais vraiment, c'est trop de bonheur à la fois! Et de la véritable poésie, de belles et nobles pensées, des sentiments pleins des parfums de la vertu, des chants où respire l'amour de la patrie et des grandes choses du passé. L'ange de la poésie doit avoir secoué ses ailes sur le front de M. Pamphile Lemay, pour lui inspirer des accents si suaves, il a dû lui apporter du ciel la lyre harmonieuse dont les douces vibrations nous émeuvent. On éprouve, en lisant ces charmantes strophes, les douces impressions qui produisent dans une âme sensible, le murmure du ruisseau à travers le gazon, le ramage des oiseaux sous le feuillage, tous les charmes, toutes les harmonies de la nature dans une belle matinée de printemps.

Nous n'avons pas le temps de rendre au talent de M. Lemay l'hommage qu'il mérite; nous espérons qu'il nous sera permis quelque jour de nous acquitter d'une tâche si agréable. En attendant nous prions nos lecteurs de faire l'acquisition de ces deux charmantes productions des lettres canadiennes, de les lire et les relire pour en goûter toute la saveur.

M. MONTPETIT.

Après la littérature, l'économie politique et la poésie,—la science sous une de ses formes les plus utiles, une géographie. C'est M. Montpetit du secrétariat provincial qui en est l'auteur. On sait que M. Montpetit est une de nos meilleures plumes canadiennes, qu'il possède un talent littéraire, oratoire et poétique remarquable. Je connais de ses amis qui proclament hautement que personne ne le surpassera le jour où il voudra donner l'essor à son talent un peu revêché et capricieux. La destinée a voulu qu'il enfermât entre les quatre murs d'un bureau public un talent fait pour des espaces plus considérables, des horizons plus élevés. Mais il n'y perd pas son temps, et si jamais il en sort, ce que je suis disposé à croire, il prouvera qu'il aura su cultiver son intelligence. La géographie qu'il vient de faire approuver par le Bureau de l'Instruction publique est une preuve qu'il travaille sérieusement. Cette géographie, faite d'après une méthode pleine de clarté et

les règles posées par les premiers géographes, ne pourra manquer de recevoir l'encouragement des maisons d'éducation. Tant d'heures et de veilles consacrées à un travail si utile, mais si peu agréable, méritent d'être récompensées. Comme ce n'est pas encore le temps de dire toute notre pensée sur cette œuvre remarquable, nous attendrons. Je dois dire que M. Montpetit a été puissamment aidé dans son entreprise par M. Devisme, ancien professeur de l'École Normale de Montréal, dont on garde un si bon souvenir, ici.

M. COURSOL.

Montréal est en travail de maire. Qu'en sortira-t-il? Pas une souris toujours, si les candidats dont on parle sont sérieusement sur les rangs. Si l'on en croit la rumeur, deux canadiens-français, hommes d'intelligence et de talent se disputeraient pour la première fois l'honneur du fauteuil civique. On parle de M. Coursol; ce n'est pas étonnant, on parle de lui, chaque fois qu'il a quelque chose de vacant depuis plusieurs années, et il y trouve moyen de mettre un peu la main dans tous les plats.

A l'heure qu'il est, M. Coursol est commissaire de police et juge des sessions de quartier, que sais-je encore?

Il veut être maintenant maire, ce qui augmentera ses émoluments de cinq cents louis. Ajoutons à cela une cinquantaine de mille louis d'héritage, et on avouera qu'il n'a pas à se plaindre de la providence, de son pays, et de ses parents. Si maintenant on ajoute que M. Coursol est un homme de talent, d'éducation et de bonne mine, prudent, poli et affable, sachant en un mot se faire estimer et aimer, on comprendra que ses concitoyens aient les yeux sur lui, à tout moment, et le jugent digne d'occuper toutes les positions.

C'est notre avis à nous aussi; seulement nous nous promettons de faire une remarque à M. Coursol.

S'il sait choisir les places qui paient bien, il ne sait pas assez choisir celles où il rendrait le plus de services à son pays. On trouve toujours des juges, des commissaires de police et des maires, mais on ne trouve pas aussi facilement des députés et des ministres. M. Coursol a assez de talent pour aspirer aux plus hautes positions dans la politique, et il est assez riche pour avoir l'énergie, le dévouement et l'indépendance du sentiment national. Dans la disette d'hommes politiques où nous sommes, M. Coursol devrait être en Chambre; il a laissé dans la population des souvenirs d'énergie et de patriotisme qu'il ne devrait pas laisser disparaître. M. Coursol nous pardonnera d'avoir une si bonne opinion de lui.

L. O. DAVID.

LOUIS VEUILLOT ET LE GÉNÉRAL TROCHU.

Le célèbre journaliste a écrit au président de la république française une lettre remarquable, dans laquelle il lui annonce qu'il va voter pour lui et lui donne en même temps des conseils. «Vous n'êtes pas mon homme, lui dit-il, avec une franchise implacable.»

Il rend hommage à sa piété et à ses vertus privées, mais il lui reproche de ne pas avoir l'énergie d'imposer ses croyances et sa foi de permettre à ses collègues de persécuter la religion et de professer l'impunité, d'avoir même souffert l'apothéose de Voltaire. Il ajoute ces paroles:

«Vous êtes là, général; l'histoire vous verra là! Et vous êtes aussi dans le brevet de Garibaldi, devenant général français quand Pie IX est prisonnier du roi de Piémont. Et vous êtes encore sur leurs autres papiers. Vous êtes, non, je l'espère, devant Dieu, mais devant la postérité, du nombre de ces hommes qui, sur le cadavre du vicair de Jésus, ayant la garde de la France agonisante, permettent que la France soit clouée à la croix du mauvais larron.»

Dans une protestation éloquent, publiée le 17 Septembre 1870, le grand écrivain catholique répondant à une menace d'un journal révolutionnaire qui prétendait que le gouvernement devrait retirer la qualité de citoyen français à tous ceux qui reconnaîtraient l'autorité d'un souverain étranger, déclare que rien au monde ne l'empêchera de reconnaître l'autorité sacrée du souverain pontife, et il défie tous les gouvernements de l'empêcher de proclamer sa foi.

«Il est bien entendu, dit-il, que j'agirai de même envers tout autre dictateur et toute autre république, envers tout souverain étranger à l'église qui pourrait m'imposer n'importe quelle invasion de l'église ou de la force, et qui prétendrait me faire une loi semblable et s'instituer ainsi mon pape à la place de celui que Jésus-Christ m'a donné. J'y mettrai le prix et je l'enverrais se promener.»

Paris est de plus en plus curieux pour celui qui en connaît les habitudes. Presque tous les hommes sont soldats. Les gamins, dont l'âge dépasse onze ans et qui consentent à s'enrôler, sont envoyés dans les forts pour y faire les commissions des gardes nationaux. Ils reçoivent la solde de la garde nationale. On leur apprend à faire l'exercice.

Le canon gronde plus la nuit que le jour. L'artillerie des forts essaie de chasser les Prussiens des positions que ceux-ci veulent occuper, et Prussiens et Français s'accordent à dire qu'elle y réussit merveilleusement. Ce qui étonne le plus, c'est l'habileté vraiment extraordinaire des artilleurs de marine. Plusieurs viennent d'être décorés.

Les préoccupations du siège et l'émotion à peine calmée des événements de la veille n'ont pu faire oublier à la population le culte de ses morts. Les cimetières étaient pour ainsi dire inabondables le jour des morts. La tombe de Cavaignac, entourée par la foule, était couverte de fleurs, comme aussi la modeste pierre qui couvre le cercueil de Baudin.

Des bouquets de roses fraîches et de pensées jonchaient la pierre de Muirger.

UN PEU DE TOUT.

Voici, lectrices, une recette infailible pour éloigner les importuns. Vous le devez aux jeunes filles de Louisville. Lorsque ces demoiselles sont fatiguées des hommages de leurs adorateurs, pour les éloigner, elles mangent de l'oignon. Il paraît que le jeune homme le plus épris n'y résiste pas. Si vous en doutez, essayez.

L'autre soir, un habitant de Freetown, Angleterre, a mis sa femme en vente, "après l'avoir dûment annoncé." Il y eut trois offres de faites : 4, 6 et 8 chelins. La femme fut adjugée au généreux auteur de la dernière offre. Cet "article" d'un nouveau genre fut livré le même soir.

Pour sortir de Paris en ballon, il faut payer quatre cents piastres de passage.

Une règle peu utile c'est la division dans des familles.

Les gens qui ne font que parler de leurs sentiments n'éprouvent ordinairement pas de sentiments profonds. Car, moins il y a d'eau dans la bouilloire et plus cette eau entre vite en ébullition.

Problème.—Quelle est la famille la plus hostile à la société, celle qui garde un perroquet ou celle dont un des fils apprend à jouer du cor de chasse?

Un vieux garçon disait l'autre jour : "j'aime mieux faire rire de moi parce que je ne suis pas marié que de devenir incapable de rire en me mariant."

Un homme voyant passer une dame dont la toilette était d'une richesse inouïe, s'écria : "Que cette dame est bien tapissée!"

Pendant le dernier recensement, chez nos voisins, une femme s'efforçait de prouver qu'elle n'avait que 108 ans, en disant qu'elle avait une petite fille âgée de 99 ans seulement!!

Un français ayant été vu examinant avec soin les fossés d'une forteresse Allemande fut arrêté comme espion : le français prouva son innocence en exhibant son mouchoir qui contenait trois douzaines de grenouilles.

Ce pauvre homme cherchait tout simplement des grenouilles.

On dit que l'empereur, lors de la visite que lui rendit le général Boyer à Wilhelmshöhe, fit des remarques amères sur le changement des Parisiens à son égard. Comme tout le monde le sait, l'enthousiasme des Parisiens était si grand lorsque la guerre fut déclarée qu'ils en importunait presque Napoléon. Voici ce que dit celui-ci : "lorsque je partis pour l'armée, j'avais l'intention de passer par Paris ; mais le préfet de Police m'assure que l'enthousiasme des Parisiens était tel, que si j'allais à Paris, ils s'attelleraient eux-mêmes à une voiture, me promèneraient par les rues, etc., etc. Ce fut pour cette raison que je changeai de résolution. Et maintenant vous voyez ce même peuple servir avec le même enthousiasme quelques héros de rues." La Gazette de Cologne fait remarquer que dans le temps, l'on croyait que Napoléon ne voulait pas passer par Paris dans la crainte de quelque démonstration en faveur de la paix.

UN MARI DÉCOURAGÉ.

Henry Stumher est accusé d'assaut sur sa femme. La Cour l'interroge. Il commence par raconter l'affaire : M. Stumher.— Nous étions couchés ma femme et moi, lorsqu'elle se mit à me dire des choses tout à fait décourageantes, oh! décourageantes, par exemple qu'un homme,.... enfin suffit, je m'entends!

LA COUR.—Mais pourquoi l'avez-vous frappée!

M. STUMHER.—Je lui ordonnai d'aller faire du feu et elle ne voulut pas m'obéir!

LA COUR.—Pourquoi n'alliez-vous pas vous-même faire du feu?

M. STUMHER.—Quoi! est-ce que j'ai besoin d'une femme qui ne veut pas me faire de feu.—Elle devait m'en faire. Jamais je ne ferai de feu pour une femme. Oh! c'est décourageant!

LA COUR.—Ce n'était pas une raison pour battre votre femme.

M. STUMHER.—Je vous l'ai dit : j'étais découragé. Je pris une chaise et un bâton et je lui lançai le tout à la tête; mais j'étais découragé!

LA COUR.—M. Stumher, admire votre franchise, mais ne peut excuser votre conduite. Je vous condamne à \$5.00 d'amende et les frais.

DES INCONVÉNIENTS QU'IL PEUT Y AVOIR À RÉVER.

Un habitant du Comté de MusKingum, dans l'Ohio, avait passé toute sa journée à chasser un ours. La nuit, il se mit à rêver qui l'avait acculé son ours et que là il l'avait tué. Les cris de sa femme le réveillèrent, et juger de son horreur, lorsqu'il s'aperçut qu'il venait de tuer sa petite fille âgée de 8 ou 9 mois.

UN COMBAT AVEC UN LOUP.

Un correspondant écrit dans un journal du Haut-Canada :

"Je ne savais pas que ces animaux s'attaquaient à l'homme; mais j'ai changé d'avis, et je n'oublierai jamais ce qui m'est arrivé près des frontières du Missouri. J'étais à cheval et j'allais bien tranquillement lorsque tout à coup j'aperçus un très-gros loup qui venait de l'Ouest et qui paraissait fort excité par la faim. Je me préparai à le recevoir et comme je n'avais pas d'armes à feu, je me cassai un bâton qui me fut de peu d'utilité; car je le brisai du premier coup sur la tête du loup. Celui-ci s'attaqua alors aux jambes de mon cheval, qui goûtait peu ce jeu là, me fit passer par-dessus sa tête et me jeta à peu près dans la gueule du loup. Ma position était critique, l'on en conviendra, cependant, je ne perdis pas espoir; je pris mon chapeau et le jetai dans la gueule du loup. Ce moyen me réussit au-delà de toute espérance; car le loup me laissa presque aussitôt après. Craignant qu'il ne revint, vous pouvez croire que je m'éloignai avec rapidité, trop heureux de m'en retirer à si bon marché." Trad. par A. C.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Eh bien! vous connaissez intimement les époux Bernard, vous êtes au courant de tout ce qui se passe chez eux, vous voyez tous les gens qui s'intéressent activement à l'affaire en question...

—Après? demanda le propriétaire de l'avocat Danton.

—Continuer à vous mêler de tout cela, et quand j'aurai le plaisir d'aller vous voir, vous me raconterez tout ce que vous saurez... Vous comprenez? ajouta vivement l'employé. Une démarche inconséquente pourrait faire surgir les plus graves difficultés entre le roi de France et le roi de Prusse... Il faut que nous soyons au courant de tout..... et, en plaçant en vous deux la confiance de Monseigneur, j'espère lui prouver un jour que j'ai sagement agi. Puis, en le servant bien, vous éloignerez toute pensée d'indiscrétion de votre part, et si jamais la chose s'abrutait, votre conduite deviendrait une barrière entre vous et la Bastille..

—C'est juste! dit le bonnetier.

—Je comprends très-bien, ajouta le futur échevin.

—Donc, quand M. Fouché va venir vous prendre pour aller chez Bernard...

—Ah! mon Dieu! s'écria M. Gorain, vous m'y faites penser! J'avais totalement oublié... Qu'est-ce qu'il faudra que nous fassions?

—Mon Dieu! vous conduirez M. Fouché chez Bernard, et quand vous serez seuls avec le teinturier, vous l'engagerez à cesser toute poursuite, voilà tout... D'ailleurs nous nous reverrons; mais je vous quitte, voici huit heures et demie qui sonnent, j'ai un rendez-vous dans ce quartier... Au revoir, mon cher échevin! au revoir, monsieur le fournisseur breveté!

—Echevin! fit M. Gorain en se redressant.

—Fournisseur de Monseigneur! dit le bonnetier en se caressant le menton.

M. Roger s'était levé et avait serré les mains que les deux bourgeois tendaient vers lui. Il fit un dernier geste, et traversant la porte donnant sur les arcades de la galerie, laissant MM. Gorain et Gervais partagés entre deux sentiments bien contraires : celui de la vanité chatouillée et celui de la crainte des cachots de la Bastille.

En franchissant le seuil du Café-Mécanique, l'employé du ministère se croisa avec Fouché, lequel entra dans l'établissement à la mode.

V.—La rue du Chaume.

En 1785, en face de ce magnifique hôtel de Soubise devenu depuis l'hôtel des Archives, et occupant le centre du côté droit de la rue du Chaume, se dressait une demeure presque aussi somptueuse que celle que nous venons d'indiquer, mais dont l'aspect général offrait à l'œil quelque chose de sévère et de triste. Deux pavillons, deux ailes donnant sur la rue de chaque côté de la massive porte d'entrée, se reliaient à l'extrémité d'une vaste cour, au corps de logis principal, fort beau bâtiment construit en pierres et en briques dans le style des édifices entourant la place Royale et rappelant le règne de Louis XIII.

Le temps avait rendu brunes les briques et noires les pierres.

Deux étages de fenêtres énormes, et décelant la hauteur majestueuse des pièces intérieures, couraient autour de ces deux ailes de ce grand bâtiment.

Un toit aigu, en ardoises, recouvrait le tout et ne contribuait pas peu à donner une apparence lugubre à cette habitation évidemment seigneuriale.

Nous nous sommes servis du mot lugubre et nous ne rétractons pas cette expression qui peint à merveille le caractère de la maison devant laquelle nous conduisons le lecteur, le soir même du jour où nous avons été déjà avec lui à Versailles pour le faire assister aux différents événements racontés dans les précédents chapitres.

Il était neuf heures : la nuit (nous sommes en juillet), la nuit avait à peine jeté ses voiles sur la capitale du royaume, mais le peu de largeur de la rue du Chaume refusant passage aux dernières lueurs de la lumière expirante, avait déjà plongé cette partie du quartier Marais dans une obscurité profonde.

L'hôtel situé en face de Soubise paraissait, à en juger extérieurement, muet et désert. Aucun rayon lumineux ne s'échappait des fenêtres dont les cotrevents étaient hermétiquement fermés en dépit de l'heure peu avancée et de la chaleur étouffante que la brise du soir commençait à peine à combattre.

La grande porte était close et aucun valet ne projetait son ombre dans la cour silencieuse.

On eût dit que cette maison si grandiose était veuve de tous ses habitants, et le contraste qu'elle présentait avec l'hôtel de Soubise, brillamment animé, faisait encore paraître plus morne le silence dans lequel elle était plongée et plus épaisse l'obscurité qui régnait dans sa cour.

La rue du Chaume elle-même était noire et solitaire : l'entrée principale de l'hôtel de Soubise, donnant sur la rue du Paradis, ne lui communiquait que vaguement l'animation que nous venons de signaler.

A peine, de temps à autre, quelques piétons faisaient-ils résonner sous leurs pas le pavé luisant de la rue. Cependant, si quelqu'un de ces rares promeneurs se fût avisé de revenir sur la route après avoir franchi les deux premiers tiers de la voie étroite, il eût remarqué tout à coup la présence de deux personnages devant lesquels il avait certainement dû passer, mais qu'il n'avait pas pu voir à cause du soin avec lequel ils dissimulaient leur individu et qui, la rue redevenue libre, reprenaient possession de la chaussée après avoir quitté la partie de la muraille dont l'ombre protectrice les avait cachés momentanément à tous les regards.

L'un de ces deux personnages était vêtu de noir des pieds à la tête; mais ses vêtements, évidemment de deuil, présentaient cette coupe particulière qui fait reconnaître l'habit de livrée sans qu'il soit besoin de sa nuance ordinairement éclatante.

L'autre paraissait être un pauvre ouvrier, tant son costume était délabré et son aspect misérable.

Tous deux causaient à voix basse, se tenant en face l'un de l'autre, mais la tête légèrement penchée, l'une à droite, l'autre à gauche, ce qui leur permettait à chacun d'explorer chacune des deux extrémités de la rue.

A moment où nous arrivons près d'eux, cette conversation, commencée probablement depuis quelques instants déjà, semblait toucher à son terme, car l'un et l'autre paraissaient sur le point de se faire leurs adieux.

—Done, disait l'ouvrier à voix basse, c'est bien compris.

—Parfaitement! répondit l'homme vêtu de noir.

—Vous ne partirez pas cette nuit?

—Je trouverai un prétexte.

—Qu'il soit surtout ingénieux et naturel, car s'il faut retarder le départ jusqu'à après-demain, il ne faut pas qu'on puisse avoir le plus léger soupçon!

—Rapportez-vous-en à moi, je me charge de tout!

—Quant à ce qu'il y aura à faire demain soir, reprit l'ouvrier après un moment de silence, vous n'avez oublié aucun détail?

—Aucun....

—Demain, souvenez-vous que nous ne devons plus être l'esprit qui commande!....

—Non! interrompit l'homme en deuil, mais seulement le bras qui agit.

—Cela est bien essentiel pour l'avenir en cas de danger.

—Aussi est-ce compris.

—Done... à demain, même heure...

—A demain! mais si j'avais à vous parler cette nuit?

—Vous me trouverez, après minuit, à l'Enfer!"

Les deux causeurs se séparèrent après avoir échangé un dernier signe mystérieux : l'ouvrier se mit à marcher dans la direction de la rue du Grand-Chantier et son interlocuteur gagna lestement l'entrée de l'hôtel de sombre apparence.

Poussant une petite porte batarde, percée dans la muraille auprès de la grande et qui était entr'ouverte, il entra dans la cour au moment où le second personnage tournait l'angle de la rue du Chaume.

La rue demeura déserte : la conversation que nous venons de rapporter avait été échangée un peu au-dessus de la seconde aile du noir bâtiment, au pied d'une haute muraille, laquelle devait enclorre le jardin de l'hôtel, car on voyait au-dessus d'elle se balancer les cimes de grands arbres dont les rameaux touffus se projetaient jusque sur la rue.

A peine les deux causeurs eurent-ils complètement disparu, qu'un faisceau d'énormes branches sous lequel ils s'étaient tenus, comme dans l'endroit où l'ombre s'offrait la plus protectrice, s'agitait faiblement bien qu'aucun souffle n'animât l'atmosphère.

Cette animation étrange devint progressivement plus vive précisément au-dessus de la crête du mur; le feuillage s'écarta légèrement, deux prunelles brillèrent soudainement dans l'ombre, et une grosse tête surgissant entre les rameaux verts, expliqua ce phénomène par sa présence inattendue.

La tête se pencha discrètement en avant, examina avec un soin extrême la rue à droite et à gauche, puis comme celle-ci était absolument déserte et qu'aucun bruit lointain ne décelait la présence d'un passant, l'une des branches se courba davantage et un homme apparut tout à coup à califourchon sur le chaperon de la muraille.

Sans hésiter, cet homme ramena d'un mouvement rapide ses deux jambes du côté de la rue et, se suspendant à la force des poignets, descendit de sa position dangereuse avec une véritable agilité d'écureuil.

En deux secondes, il fut de la branche sur le pavé de la rue du Chaume.

—Caramba! fit-il en lançant autour de lui un nouveau coup-d'œil investigateur. J'ai la boussole affalée dans la vase jusqu'au-dessus de la flottaison! Quel gâchis!... demain.... après-demain.... il faut.... il faut pas.... vous savez!.... l'esprit.... le bras.... et tout le tremblement! Je veux redevenir mousse si j'y comprends quelque chose! et dans tout ça, pas un mot de mes lieutenants, toujours, c'est ce qui me donne une embellie!... Mais j'ai la cervelle chavirée, quoi! Qu'est-ce qu'ils voulaient dire, ces deux caimans-là?... Rien de propre à coup sûr, mais n'empêche! j'aurais été flatté de savoir...."

Et l'écouteur indiscret des deux causeurs qui venaient de disparaître, fit quelques pas en avant dans la direction de la rue du Grand-Chantier par laquelle s'était élancé l'homme vêtu en ouvrier, mais s'arrêtant tout à coup et se frappant rudement le front du plat de sa main droite :

—Minute! reprit-il. Oriente un peu! Mettre le cap sur l'obrius qui vient de filer son noied et chercher à lui donner la chasse dans ce gueusard de Paris, c'est comme qui dirait chercher un bout de grelin dans la soule aux cordages. Je courrai des bordées de-ci et de-là sans retrouver la route.... Oriente, que je dis, oriente! C'est sur l'autre qu'il faut peut-être mieux jeter le grappin! Allons, gabier! un quart de nuit, pour être le premier à crier : voile!"

En explorant encore la rue vers ses deux extrémités, le matelot se rapprocha de la muraille, enfonça ses doigts nerveux dans les interstices des pierres dégradées par le temps et, avec une facilité aussi grande que celle avec laquelle il était descendu l'instant auparavant, il regagna la crête du mur.

Saisissant une branche noueuse, il s'élança sur le tronc d'un vieux chêne et se laissa glisser ensuite sur le sable du jardin.

Il était alors à peu de distance du corps de logis : s'avançant avec précaution, il atteignit les abords d'une vaste pelouse qu'éclairait en plein un rayon de la lune. Suivant la ligne d'ombre que les massifs portaient énergiquement autour du terrain gazonné, il fit le tour de la pelouse et se trouva bientôt sur le seuil d'un petit pavillon de verdure construit précisément en face de l'édifice.

De ce poste, Mahurec embrassait bien l'ensemble de cette partie de l'hôtel donnant sur les jardins, mais il en était évidemment trop éloigné pour surprendre ce qui s'y passait à l'intérieur.

Le lieu qu'il désirait atteindre était une petite allée bordée de caisses d'orangers, laquelle allée courait au pied même du rez-de-chaussée de la maison, mais pour y arriver, il fallait de toute nécessité traverser cette pelouse que l'astre des nuits inondait alors de sa lumière argentée.

Néanmoins, après quelques instants d'hésitation, Mahurec allait tenter de franchir la distance qui le séparait de l'allée en question, lorsqu'un léger bruit lui fit brusquement dresser l'oreille.

Le sable d'une avenue voisine craquait sous les pieds de promeneurs encore invisibles, dissimulés qu'ils étaient par une charmille épaisse.

Mahurec se ramassa sur lui-même et se blottit dans l'angle le plus obscur du pavillon de verdure.

VI.—Le cabinet de M. de Niorres.

Si la façade de l'hôtel, dont Mahurec avait si lestement franchi les murs, était silencieuse et sombre sur la cour, il n'en était pas tout à fait de même de la partie donnant sur les jardins.

Deux lumières brillaient à deux endroits différents de ce côté de l'édifice. L'une d'abord éclairait une pièce du rez-de-chaussée des constructions donnant sur la pelouse, puis une autre étincelant à travers les vitres d'une fenêtre située au premier étage.

(A continuer.)

